REÇU EN PREFECTURE
le 31/01/2018
Application agréée E-legalite.com
99_AR-070-287000020-20180130-2018_009-AR

Arrêté n°2018-009 du 30/01/2018

ARRETE PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATION ET DE VACANCE DE POSTE POUR LA PERIODE DU 25/01/2018 au 30/01/2018

Le Président,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 23 et 41,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 42 à 46,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, et C transmises par les collectivités du département de la Haute-Saône au Centre de Gestion,

ARRETE

Article 1er : La liste des vacances et créations d'emplois établie pour la période du 25/01/2018 au 30/01/2018 comporte :

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
2	3	9

réparties selon l'annexe ci-jointe.

Article 2 : Le document annexe au présent arrêté est transmis aux collectivités et établissements pour affichage.

Article 3 : Le Président du Centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Le Président du Centre de gestion charge ses services de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise au représentant le l'Etat.

Fait à Vesoul, le 30/01/2018

Le Président du centre de gestion 70,

Michel DÉSIRÉ

REÇU EN PREFECTURE
le 31/01/2018
Application agréée E-legalite.com
99_AR-070-287000020-20180130-2018_009-AR

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE HAUTE-SAONE

27 avenue Aristide Briand – 70000 VESOUL
Tél. : 03/84/97/02/40 - Fax : 03/84/97/02/41 – Site internet : cdg70.fr

Publicité des déclarations de créations ou vacances d'emplois
Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale– Catégories A-B-C

Arrêté n°2018-009 du 30/01/2018

Période du 25/01/2018 au 30/01/2018

Nom de la Collectivité	Grade	Service	Durée hebdomadaire	Numéro
ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE		18 H 00	2018 - 58
MELINCOURT	ADJOINT ADMINISTRATIF		0 H 35	2018 - 59
SYNDICAT RPI DE LA SAONE	ADJOINT D'ANIMATION		7 H 42	2018 - 60
ABELCOURT	ADJOINT TECHNIQUE		2 H 00	2018 - 61
RONCHAMP	ADJOINT TECHNIQUE	Ateliers municipaux	35 H 00	2018 - 62
LURE	ADJOINT TECHNIQUE	voirie festivités propreté urbaine	35 H 00	2018 - 63
LURE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	voirie festivités propreté urbaine	35 H 00	2018 - 64
LURE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	voirie festivités propreté urbaine	35 H 00	2018 - 65

REÇU EN PREFECTURE
le 31/01/2018
Application agréée E-legalite.com
99_AR-070-287000020-20180130-2018_009-AR

S.I.D'A.E.P. D'ECHENOZ LE SEC	ADJOINT TECHNIQUE		4 H 00	2018 - 66
Communauté de Communes des Quatre Rivières	REDACTEUR	Enfance	35 H 00	2018 - 67
Conseil Départemental de la Haute-Saône	ATTACHE	DSTT - Administration - Marchés	35 H 00	2018 - 68
Conseil Départemental de la Haute-Saône	PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE	DSSP - Service de protection maternelle et infantiles, et actions sanitaires	35 H 00	2018 - 69
Conseil Départemental de la Haute-Saône	ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	DDACT - Médiathèque Départementale de Prêt	35 H 00	2018 - 70
Conseil Départemental de la Haute-Saône	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	DSSP - UTAS LURE - Centre Médico-social de LURE	35 H 00	2018 - 71